

EPREUVE ECRITE DE LANGUE VIVANTE 2 – ARABE

ENS : PARIS CACHAN

Durée : 2 heures

Coefficients : PARIS 3 CACHAN 2

MEMBRE DE JURY : H. AYOUB

Le texte à traduire est tiré de l'œuvre de l'écrivain palestinien, Ghassan Kanafani, *Retour à Jaffa*. Il ne présente pas de difficultés particulières mais nécessite une bonne compréhension du texte et la capacité de rédiger dans un français correct.

Les copies rendues, à l'exception de deux d'entre elles, étaient très décevantes. Les erreurs commises révélaient plusieurs anomalies dans la compréhension du texte arabe et dans l'expression, par écrit, dans les deux langues, arabe et française.

Sur le plan de la compréhension, certains candidats ont contourné la difficulté en sur- interprétant le texte arabe, autrement dit en inventant un nouveau texte. L'un des candidats est allé jusqu'à mettre en place un personnage supplémentaire !

Des expressions utilisées au sens figuré ont été prises au sens propre et inversement, des termes de la langue écrite et littéraire ont été compris dans un sens limité à l'usage oral ... Ainsi, par exemple, le terme *Kassih* appliqué à la colère et à la tristesse est traduit par *handicapée*, dans une image où il signifie clairement le sentiment d'extrême impuissance.

Sur le plan de l'expression, le problème est le même : à savoir un niveau de langue familier et inadapté à l'usage de l'écrit et au niveau de langue correspondant, que ce soit en arabe ou en français. Les fautes d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, nombreuses, révèlent une pratique de la lecture et de l'écriture réduite à son degré zéro.

En effet, le problème est le même dans les deux langues. La version et la question rédigée en arabe laissent se profiler une carence quant aux capacités d'expression correcte et claire. Problème grave surtout s'il s'agit des deux seules langues connues par le candidat ou si l'une de ces deux langues est sa langue maternelle.